



Formation longue -financement et droit à la retraite

Par Hipparque

Bonjour

J'envisage de préparer un diplôme en alternance

Mon CPF me permet de le financer intégralement, mais y a t'il un moyen de faire financer les frais annexes (hébergement et transport) ?

Comment garantir un maintien de mes revenus pendant la formation qui durera 1 an ?

Quid de mes droits à la retraite pendant cette année de formation ?

Merci

Par kang74

Bonjour

Quel est votre statut actuellement ? Salarié, RSA, chômage ?

Par Hipparque

Je suis salariée

Par kang74

Ok et la formation sera sur le temps de travail ?

Par Hipparque

En fait je pensais la faire en alternance

Une semaine au centre de formation et 3 semaines en entreprise.

Par kang74

A quel titre ? Dans quel cadre ?

Vous pensiez donc démissionner ?(donc 0 chômage, 0 financement au titre de cette formation)

Vu que vous donnez les informations au compte goutte je vous conseille de prendre connaissance de cela :

Si vous êtes en poste vous pouvez faire une formation en continuant d'être payé :

[url=https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-salaries/article/projet-de-transition-professionnelle]https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-salaries/article/projet-de-transition-professionnelle[/url]

Si vous démissionnez dans ce cadre :

[url=https://demission-reconversion.gouv.fr/]https://demission-reconversion.gouv.fr/[/url]

Bien évidemment il faut l'aval AVANT toute chose du financeur et/ou de Pole emploi .

En ce qui concerne les conditions pour rentrer dans le cadre d'une alternance (je suppose que vous avez plus de 26

ans)

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478
[url]

La validation des trimestres de retraite dépend du cadre ou vous serez en formation .

Par Hipparque

Merci de votre réponse

J'en suis pour l'instant au stade de projet

Je vais lire avec attention les infos sur les sites que vous m'avez indiqué

Je n'ai pas l'intention de démissionner mais de progresser dans l'entreprise dans laquelle je travaille depuis plus de 20 ans en bas de l'échelle

Il s'agit d'un petit Ehpad

Au jourd'hui je suis agent de service et je fais cependant un peu d'animation

J'organise des sorties à la plage, des visites culturelles et divers ateliers (cuisine et pâtisserie)

Je voudrais préparer et passer le BPJEPS animation sociale pour ne plus faire que ça et de façon formelle

Bien évidemment j'ai conscience qu'il me faudra pour cela l'aval de mon entreprise mais cela ne devrait pas poser de problème

Bien à vous

Par Hipparque

J'oubliais

Je suis handicapé suite à un accident du travail et je ne travaille aujourd'hui qu'à 80%

Je suis RQTH et je touche une rente trimestrielle en complément de mon salaire

Par kang74

Il y a donc des possibilités aussi par le fait de demander un changement via la médecine du travail .

Et des financements possible par l'Aghefip .

[url=https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-la-formation-dans-le-cadre-du-maintien-dans-lemploi]https://www.agefiph.fr/aides-handicap/aide-la-formation-dans-le-cadre-du-maintien-dans-lemploi[url]

Prenez rendez vous à la medecine du travail pour amener cette formation et le poste possible par la suite d'un point de vue médical, de vos restrictions médicales pour un maintien dans le poste .

Une question sans le contexte n'amène pas forcément la bonne réponse à votre situation .

Le lien concernant le projet de transition professionnelle correspond mieux à vos attentes , même si un parcours de formation peut être proposé par l'employeur dans le cadre d'un maintien/évolution de poste, il doit participer à votre évolution selon ses besoins mais selon aussi vos capacités /